

CRÉA

Jeudi 22 octobre 2020

Assemblée Générale Extraordinaire

**Sujet : modification des statuts
(à propos de l'article 5)**

CRÉA

- a) Diminution du nombre minimum d'administrateurs.

Article 5 – Conseil d'Administration & Direction :

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION :

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est compris entre 9 membres au moins et 15 membres au plus.

Assemblée Générale Extraordinaire – Jeudi 22 octobre 2020

CRÉA

qui serait remplacé par :

Article 5 – Conseil d'Administration & Direction :

Le CONSEIL d'ADMINISTRATION :

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre des membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, **est compris entre 3 membres au moins et 15 membres au plus.**

Assemblée Générale Extraordinaire – Jeudi 22 octobre 2020



b) Modification de la composition du bureau.

Le BUREAU :

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé :

D'un(e) Président(e), et de deux vice-Président(e)s,

D'un(e) Secrétaire, et d'un(e) Secrétaire-adjoint(e),

D'un(e) Trésorier(e), et d'un(e) Trésorier(e)-adjoint(e).

En cas de démission d'un membre du bureau en cours d'exercice, le Conseil d'Administration procède à son remplacement.

Les fonctions de Président(e) et de Trésorier(e) ne sont pas cumulables.

Assemblée Générale Extraordinaire – Jeudi 22 octobre 2020



qui serait remplacé par :

Le BUREAU :

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un Bureau composé : **d'un(e) Président(e), d'un(e) Secrétaire, d'un(e) Trésorier(e).**

En outre, le Conseil d'Administration pourra procéder, si le nombre d'administrateur.trices le permet, au choix, parmi ses membres, d'un.e ou deux vice-Président.e.s, d'un.e Secrétaire adjoint.e, et d'un.e Trésorier.e adjointe.

En cas de démission d'un membre du bureau en cours d'exercice, le Conseil d'Administration procède à son remplacement.

Les fonctions de Président(e) et de Trésorier(e) ne sont pas cumulables.

Assemblée Générale Extraordinaire – Jeudi 22 octobre 2020

Adoption de la résolution, après un vote à main levée :

**POUR = 170
CONTRE = 41**

CRÉA

Jeudi 22 octobre 2020

Assemblée Générale Ordinaire

**Objet : renouvellement des membres du
conseil d'administration**

CRÉA

ELECTION DES CANDIDAT.TE.S - dépouillement (vert = élu/e)

BATHEDOU Christian = 22

BAUDINAUD Bruno = 57

BAUHAIN Marc = 43

BENDJEBBAR Patrice = 144

DELALOY Catherine = 119

DELPHIGUE-LECELLIER Brigitte = 68

DUCHE Claude = 35

FRECHE Patrick = 146

FREMINET Christine = 151

IGER Lionel = 135

KUBOJ Christine = 33

LANGLAIS Jean-Marc = 128

LE QUINQUIS Alain = 68

LEROY Christine = 79

LICHERE Bruno = 50

MALAISY Pascal = 15

MERIAU Michèle = 23

MEYER Bernard = 37

MOUSSET Adiza = 119

MUSSEAU Raphaël = 140

NAUD Jean-Paul = 27

PETIT Pascal = 60

PEYRAUBE Isabelle = 108

PORCEL Anita = 134

RENU Brigitte = 131

RIGAUD Corinne = 101

SEVAUX Jean-Marc = 32

